

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 728 promulguant à la Côte française des Somalis et dépendances :

n° 728

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
20 juillet 1939

Numéro JO
n° 512 du 31/07/1939

Date du numéro
31 juillet 1939

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendance, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre, rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— Est promulgué à la Côte française des Somali et dépendances le décret du 16 juin 1939 portant application à l'Indochine, l'Afrique-Équatoriale française et à la Côte française des Somalis du loi du 8 avril 1939 sur la grâce amnistiante. Art. 2.— Le présent arrêté sera enregistré et publié au Journal officiel de la colonie apres avoir donné lieu à des mesures de publicité extraordinaires.

Hubert DESCHAMPS.